



Réponse du Conseil d'Etat à un instrument parlementaire

Question Berset Christel / Ballmer Mirjam

2021-CE-48

Stratégie agroalimentaire, Plan Climat et stratégie « Développement durable » du canton de Fribourg : quelle cohérence ?

I. Question

Le Conseil d'Etat a approuvé le 12 janvier dernier sa stratégie de développement économique dans le secteur de l'agroalimentaire avec l'objectif de faire du canton de Fribourg le leader national dans le domaine. Nous apprenons dans *La Liberté* du 30 janvier 2021 que si de nombreux acteurs sont déjà actifs sur le terrain, il manquait, selon les Conseillers d'Etat Castella et Curty, « une sorte de feuille de route, avec des objectifs ambitieux », rôle assumé par cette nouvelle stratégie.

Menaces existentielles sur le plan environnemental et climatique et PIB en berne, deux défis majeurs auxquels doit faire face le canton de Fribourg. S'il est louable de vouloir créer des emplois à valeur ajoutée et de positionner notre canton en valorisant ce qui en fait déjà sa force, l'agriculture, il s'agit de comprendre si ces objectifs « ambitieux » en termes économiques et d'image, le sont également sur le plan du développement durable et de la préservation du climat.

C'est pourquoi, nous posons les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. « Réalisation d'investissements, centralisation d'activités, coordination d'initiatives, mises en synergie, mutualisation de ressources, devenir leader... » Quelles mesures concrètes se cachent exactement derrière ces mots ? Quels sont les problèmes majeurs que cette stratégie est censée résoudre ?
2. A l'heure actuelle nous produisons dans le canton de Fribourg seulement le 50 % des denrées alimentaires dont nous avons besoin. Quelles mesures de cette stratégie permettent-elles d'augmenter la production et consommation locale ?
3. Production industrielle versus production artisanale : la nouvelle stratégie agroalimentaire du canton soutient-elle les grandes entreprises ou les petits producteurs ? Quel type de producteurs/entreprises seront soutenus avec l'implémentation de cette nouvelle stratégie et avec quelles mesures ?
4. Comment cette stratégie contribue-t-elle à la réalisation de la stratégie de développement durable du canton de Fribourg ? Quelles mesures y contreviennent ? Comment permet-elle d'atteindre les objectifs nationaux formulés par la Stratégie climatique à long terme de la Suisse¹ qui enjoint la Suisse à ramener à zéro net ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 ?

¹ Stratégie nationale adoptée par le Conseil fédéral le 27 janvier 2021, dont les objectifs sont fixés depuis 2019 déjà.

5. Est-ce que la stratégie sera favorable à la préservation d'emplois satisfaisants et de conditions de travail décentes dans l'agriculture et le secteur de l'agroalimentaire² ? Cet objectif est-il conciliable avec le programme *Indutrie.4.0* qui prévoit d'informatiser et de robotiser massivement l'agriculture fribourgeoise ?
6. La nouvelle stratégie intègre-t-elle des mesures de formation des jeunes agriculteurs et d'accompagnement méthodologique et financier des agriculteurs installés, pour les soutenir dans la transition vers des modes de production agricole plus écologiques et durables ? Par quels moyens renforce-t-elle l'économie circulaire et les circuits courts sur le terrain ?
7. Quels partenaires ont-ils été impliqués dans l'élaboration de cette stratégie ?
8. Pourquoi cette stratégie, vu ses enjeux fondamentaux, n'a-t-elle pas été présentée et discutée devant une commission parlementaire du Grand Conseil ?
9. En quoi consiste la stratégie, quels documents sont disponibles ?

3 février 2021

II. Réponse du Conseil d'Etat

Le Programme gouvernemental de la législature 2017-2021 énonce l'objectif, pour le canton de Fribourg, de devenir leader de l'agroalimentaire en Suisse. Il mentionne notamment que : « *Les exploitations agricoles sont soutenues dans leur processus de modernisation et d'innovation à la recherche de nouveaux marchés et de la valeur ajoutée en insistant sur la durabilité, la sécurité alimentaire et les produits du terroir et régionaux.* »

Cette ambition est à la base même du développement de la stratégie agroalimentaire et inclus non seulement l'agriculture, mais aussi le secteur important de la transformation. Cette stratégie n'est pas une stratégie agricole, mais une stratégie agroalimentaire.

Le Conseil d'Etat a approuvé le 12 janvier 2021 la stratégie de développement économique du secteur agroalimentaire avec l'objectif de faire du canton de Fribourg le leader dans ce domaine. De nombreux représentants du secteur ont participé à l'élaboration de cette stratégie dans un processus participatif, avec des workshops notamment. Cette stratégie crée une base solide pour la mise en œuvre de la vision formulée dans le programme gouvernemental de la législature actuelle. La situation initiale est particulièrement positive avec les investissements réalisés sur le Campus AgriCo à St-Aubin, de même que les centralisations des activités de Agroscope à Posieux, avec un lien fort avec Grangeneuve. La stratégie permettra de coordonner les différentes initiatives en place afin de créer des synergies et mutualiser les ressources.

Pour ce qui est des indicateurs du PIB, il sied de rappeler que, dans le cadre du développement de la stratégie de la Promotion économique cantonale, l'indicateur de productivité retenu est celui du PIB par équivalent plein temps (EPT). Celui-ci met le canton de Fribourg au dixième rang national, ce qui est une excellente performance. De surcroît, il faut également rappeler que, tant la jeunesse de la population du canton que la pendularité, ont un impact négatif sur une évaluation de PIB cantonal stricto sensu. Toutefois il faut relever que cet état de fait représente un avantage démographique

² Voir la cible 8.2 de la stratégie cantonale de développement durable « Assurer un accès pour toutes et tous à un travail décent et satisfaisant ».

intéressant dans le cadre de l'accès aux talents et du revenu fiscal des personnes privées. Ces atouts sont de taille et il importe de les mettre en évidence d'une manière correcte et objective.

La stratégie agroalimentaire cantonale donne en l'état un cadre d'action et une ligne directionnelle dans ce domaine. Elle a notamment comme objectif déclaré de « tirer en avant » la chaîne de valeur, de favoriser l'innovation et les interfaces à haute valeur ajoutée. Ceci permet, comme relevé par les députées Christel Berset et Mirjam Ballmer, de développer une USP (Unique Selling Proposition), soit une proposition unique de vente pour le canton, qui est précieuse dans le positionnement de ce dernier pour attirer des investissements directs et des talents. De nombreux aspects en lien avec la durabilité et de nature sociétale ont également été pris en ligne de compte dans le cadre du développement participatif de cette stratégie agroalimentaire.

Cela dit, le Conseil d'Etat répond aux questions des députées Christel Berset et Mirjam Ballmer comme suit :

1. « *Réalisation d'investissements, centralisation d'activités, coordination d'initiatives, mises en synergie, mutualisation de ressources, devenir leader...* » *Quelles mesures concrètes se cachent exactement derrière ces mots ? Quels sont les problèmes majeurs que cette stratégie est censée résoudre ?*

La stratégie crée une base solide pour la mise en œuvre de la vision formulée dans le programme gouvernemental de la législature actuelle. Elle permettra de coordonner les différentes initiatives en place afin de créer des synergies et mutualiser les ressources. La mise en œuvre de cette stratégie, déléguée au Cluster Food & Nutrition, s'effectuera sur la base d'un mandat de prestation.

Les investissements consacrés et planifiés dans le domaine de l'agroalimentaire sont conséquents. Entre 2012 et 2028, les infrastructures prévues pour AgriCo, Agroscope et Grangeneuve représentent à elles-seules des investissements à hauteur de 280 millions de francs. Le secteur privé n'est pas en reste avec des investissements réalisés ou planifiés de l'ordre du milliard pour la période comprise entre 2009 à 2023.

Le choix des thématiques de la stratégie agroalimentaire est issu notamment des ateliers participatifs, d'une revue des tendances du secteur, des adéquations avec les stratégies de la Promotion économique (PromFR) et du développement durable (DD), ainsi que d'une analyse des compétences et des sites existants dans le canton. Les **deux thématiques verticales** sont ***Production & Transformation 4.0*** (*protéines et fermentations*) et ***Consommateur 4.0*** (*emballages et nutrition*), tandis que les **deux thématiques transversales** sont ***Bioéconomie*** (l'agriculture et la valorisation de la biomasse au sens large) et ***Industrie 4.0*** en lien avec la nouvelle stratégie de la promotion économique.

Les thématiques Production & Transformation 4.0 et Consommateur 4.0 s'inspirent de la chaîne de valeur avec d'une part, la production agricole agile (AgriTech, robotique), la transformation des aliments (par ex. par les fermentations de précision, protéines alternatives) et la digitalisation, et d'autre part, le consommateur final (nutrition durable et intelligente, santé, emballages, commodité, biodégradabilité, recyclabilité).

Les thématiques s'inscrivent dans les nouvelles stratégies de la promotion économique et de développement durable du canton et permettent une approche spécifique et pragmatique en adéquation avec les forces de l'économie fribourgeoise et le tissu existant d'entreprises. Elles créent

des synergies entre les stratégies et leurs instruments, avec l'objectif de développer un avantage concurrentiel pour notre canton, en s'appuyant sur ses atouts.

En ce qui concerne la façon de procéder, il est important de trouver un bon équilibre dans les mesures et les actions, entre une approche inclusive (en fédérant les acteurs régionaux et notamment les PME en place) et exogène (prospection à l'étranger et implantation des start-up et scale-up), ainsi qu'entre une ambition d'innovation disruptive et incrémentale.

2. *A l'heure actuelle nous produisons dans le canton de Fribourg seulement le 50 % des denrées alimentaires dont nous avons besoin. Quelles mesures de cette stratégie permettent-elles d'augmenter la production et consommation locale ?*

Cette déclaration n'est pas exacte. Le taux de 50 % de production se réfère à la Suisse, dans son entier. Le canton de Fribourg, en revanche, est un exportateur net de nombreux produits : 3,3 fois plus de fromage produit dans le canton que consommé ; 3,3 fois plus de céréales panifiables produites dans le canton que consommées ; 3,9 fois plus de pommes de terre produites dans le canton que consommées ; 2 fois plus de viande bovine produite dans le canton que consommées ; 1,6 fois plus de viande porcine produite dans le canton que consommée ; 2,6 fois plus de volaille produite dans le canton que consommée.

Il ne s'agit donc pas d'augmenter les volumes, mais les lignes directrices définies qui visent en particulier à favoriser l'attractivité, l'emploi, l'innovation, le dynamisme, la valeur ajoutée, l'économie circulaire, la durabilité et le rayonnement.

3. *Production industrielle versus production artisanale : la nouvelle stratégie agroalimentaire du canton soutient-elle les grandes entreprises ou les petits producteurs ? Quel type de producteurs/entreprises seront soutenus avec l'implémentation de cette nouvelle stratégie et avec quelles mesures ?*

Les innovations peuvent avoir lieu dans toutes les entreprises et tout au long de la chaîne de valeur, soit des start-ups aux très grandes entreprises, en passant par les petites et moyennes entreprises. Trois programmes phares ont été définis et acceptés par le Conseil d'Etat. Ces programmes phares permettront de fédérer, soutenir et dynamiser l'ensemble des entreprises et acteurs de l'agroalimentaire, indépendamment de leur taille.

Ces trois programmes phares donnent le cadre pour des projets concrets avec l'objectif de focaliser et concrétiser la stratégie agroalimentaire. Ils assurent une cohérence thématique et des synergies avec la mutualisation des instruments et infrastructures, sans pour autant devenir trop contraignants dans la sélection de projets à soutenir.

Dans un processus évolutif, ces programmes seront étoffés par des projets avec l'ambition de promouvoir des compétences de R&D compétitifs du secteur agroalimentaire du canton.

Programme phare Agri et Industrie 4.0

Le Programme Phare (PP) Agriculture et Industrie 4.0 se situe à la croisée de la thématique verticale *Production & transformation 4.0 (protéines et fermentations)* et de la thématique transversale *Industrie 4.0*.

Ce programme phare a pour objectif de favoriser le déploiement de la numérisation et de l'automatisation (robotique, mécanique, Big Data, data sciences,) dans l'agriculture et l'industrie agroalimentaire afin d'en augmenter la productivité, la valeur-ajoutée et les rendre plus efficaces.

Dans l'agriculture, la digitalisation est regroupée sous les noms « Smart Farming » ou « agriculture 4.0 » ; elle est de plus en plus présente en Suisse. Selon Agroscope, le Smart Farming se concentre avant tout autour des objectifs tels que la rentabilité, soit augmenter l'efficacité et la qualité tout en réduisant les coûts et l'emploi d'antibiotiques et de pesticides, notamment. Ceci permet de protéger les ressources telles que les eaux et les sols et ainsi que d'améliorer la protection du climat, le bien-être et la santé des animaux. Par conséquent, des robots et des drones en lien avec l'utilisation de l'intelligence artificielle contribuent à gagner en productivité et à améliorer la qualité de vie des agricultrices et agriculteurs, mais sont également bénéfiques à la protection de l'environnement et des animaux. Un exemple concret dans le cadre de l'agriculture 4.0 est le projet de relance du canton de Fribourg « digitalisation de l'élevage laitier », qui a comme objectif d'améliorer la santé animale et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre grâce aux technologies numériques.

Par rapport à l'échelon de la transformation alimentaire, les défis sont les mêmes que pour les PME manufacturières. Il s'agit d'adapter l'appareil de production à la révolution numérique. Les entreprises qui investissent dans l'industrie 4.0 auront un avantage concurrentiel en termes de coûts de production.

Le canton de Fribourg est particulièrement bien placé pour favoriser l'émergence d'initiatives innovantes et durables par le programme phare *Agri et Industrie 4.0*, car il dispose de savoir-faire technologique et humain, d'infrastructures, d'équipements, de réseaux de distribution et de terrains, d'un ancrage fort dans le tissu agricole fribourgeois. Le projet de lait digital, tel que proposé par l'IAG s'intègre idéalement dans ce programme phare.

Dans le contexte de profondes mutations, ce programme phare vise aussi à renforcer l'acceptation sociale et à évaluer l'impact environnemental des technologies issues de la révolution numérique.

Programme phare Valorisation Biomasse

Le Programme Phare (PP) *Valorisation de la Biomasse* se situe au sein des deux axes thématiques verticaux, c.à.d. *Production & transformation 4.0* (protéines et fermentations) et *Consommateurs 4.0 (emballages et nutrition)*. Deux angles principaux sont concernés : les nouveaux biomatériaux (emballages) et nutrition et santé (molécules à forte valeur ajoutée obtenues par extraction, fermentation ou autres procédés).

Son objectif est de soutenir la R&D appliquée et pluridisciplinaire pour la mise en valeur de la biomasse selon les principes de l'économie circulaire. Il est unique en son genre et vise le développement de nouvelles compétences, de projets innovants et de nouvelles chaînes de valeur.

Le programme *Valorisation Biomasse* s'appuie sur le savoir-faire et les compétences existantes en plasturgie, science des matériaux, chimie, emballages et nouveaux modèles d'affaires pour renforcer et développer d'autres compétences et synergies à l'interface avec la santé, la nutrition humaine ou animale. Ces compétences sont disponibles auprès de blueFACTORY (PICC, BCC, SICHH), du campus Grangeneuve – Posieux et AgriCo. Ce dernier offre des espaces agricoles pour des expérimentations, des laboratoires et des coproduits issus des entreprises du site, (p.ex. du

nouvel atelier de transformation de volaille de Micarna ou de Alver SA). Ce programme renforcera l'attractivité des sites et permettra aussi d'attirer des talents (start-ups et chercheurs).

Programme Phare FOOD Living Lab

Le Programme Phare (PP) FOOD Living Lab (FLL) s'appuie sur de la R&D appliquée et pluridisciplinaire. Il est focalisé sur l'axe thématique *Consommateurs 4.0* avec comme sujet la nutrition et le comportement du consommateur. De manière générale, en tant que living lab³, le FLL est un lieu unique d'expérimentation pour imaginer et tester collectivement les produits innovants de demain, les technologies du futur, de la *fourche à la fourchette*, en mettant la consommatrice et le consommateur au centre. Un lieu qui a aussi comme mission de sensibiliser et éduquer les consommatrices et consommateurs et de favoriser l'éclosion de start-ups agroalimentaires et la mise sur le marché de produits innovants de PME. On y réalise des tests grandeur nature tout en impliquant la consommatrice ou le consommateur. Le FLL peut également servir de vitrine, de pop-up store pour des PME/start-ups souhaitant réaliser une étude de marché.

Agroscope a entamé, de manière parallèle, un projet de nature similaire en matière de comportement du consommateur/de la consommatrice et de recherche sur la nutrition. L'institution est actuellement dans la phase de concept et à la recherche d'un site pour l'installation d'un FLL. blueFACTORY serait un lieu idéal pour accueillir ce type d'initiative, étant donné son caractère urbain et la mixité et proximité du public ainsi que des infrastructures existantes et planifiées. De ce point de vue, une collaboration entre les différents acteurs, notamment l'UniFR, la HES-SO//FR, l'IAG, respectivement le Smart Living Lab et BlueFACTORY sous le lead d'Agroscope paraît une voie judicieuse et à explorer afin d'utiliser des synergies et mutualiser les ressources. Actuellement, sous la conduite d'Agroscope, les intéressés élaborent un concept (« white paper ») sur le FLL, avec les besoins et la contribution des partenaires.

4. *Comment cette stratégie contribue-t-elle à la réalisation de la stratégie de développement durable du canton de Fribourg ? Quelles mesures y contreviennent ? Comment permet-elle d'atteindre les objectifs nationaux formulés par la Stratégie climatique à long terme de la Suisse⁴ qui enjoint la Suisse à ramener à zéro net ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 ?*

La nouvelle stratégie de développement durable de l'Etat de Fribourg (SDD) a été acceptée au début 2021. La SDD de l'Etat de Fribourg s'aligne sur l'Agenda 2030 pour le développement durable de l'ONU. Elle traduit la volonté du Conseil d'Etat de concrétiser le développement durable dans le canton, tant au sein des activités de ses Directions qu'en en faisant la promotion auprès de la population et de la société de manière générale. L'une des 31 cibles de la SDD concerne la promotion de systèmes agro-alimentaires durables (cible 2.1). Elle comporte les trois objectifs suivants :

³ Le *living lab* est un outil qui permet de tester en « grandeur nature » des services, des outils ou des usages nouveaux. Il s'agit de sortir la recherche des laboratoires pour la confronter à la vie de tous les jours, en ayant pour focus une vue stratégique sur les usages potentiels de ces technologies.

⁴ Stratégie nationale adoptée par le Conseil fédéral le 27 janvier 2021, dont les objectifs sont fixés depuis 2019 déjà.

- > L'agriculture fribourgeoise participe à la préservation du paysage ainsi qu'au maintien des services écosystémiques rendus par une biodiversité riche et résiliente et réduit significativement son impact sur l'environnement et les ressources naturelles ici et ailleurs, notamment en limitant fortement l'utilisation de pesticides de synthèse ;
- > La production agro-alimentaire fribourgeoise s'inscrit résolument dans une logique d'économie responsable et intègre systématiquement les enjeux sociaux et environnementaux dans ses réflexions, notamment liées à l'innovation ; elle se distingue par sa haute qualité et a pour résultat des aliments sains ;
- > La valeur ajoutée de l'agriculture fribourgeoise est en augmentation et permet de bonnes conditions d'existence pour la population paysanne.

La stratégie agroalimentaire du canton de Fribourg sera alignée sur ces trois objectifs. Plus concrètement, les enjeux sociaux et environnementaux seront pris en compte à tous les niveaux de celle-ci (objectifs, thématiques, programmes phares, instruments et mise en œuvre). De ce fait, la stratégie agroalimentaire contribuera à concrétiser la cible 2.1. De plus, considérant que le canton de Fribourg, à travers la nouvelle association « Suisse Agro Food Leadinghouse », dirigera le réseau national sur la thématique agroalimentaire, cela contribuera à atteindre les objectifs de la SDD, notamment les objectifs 6 (eau propre et assainissement), 8 (travail décent et croissance économique), 13 (mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) et 15 (vie terrestre : biodiversité et sol) à travers la génération d'idées disruptives.

Un projet de décret sera présenté en 2022 au Grand Conseil pour le financement de la stratégie (voir Question 8). Il sera accompagné d'un message faisant état des effets de la stratégie agroalimentaire sur le développement durable.

Vu l'état d'avancement de la stratégie agroalimentaire, il n'est pas possible de répondre à la dernière question spécifique relevée ci-dessus (en lien avec les objectifs nationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre).

5. Est-ce que la stratégie sera favorable à la préservation d'emplois satisfaisants et de conditions de travail décentes dans l'agriculture et le secteur de l'agroalimentaire⁵ ? Cet objectif est-il conciliable avec le programme Industrie.4.0 qui prévoit d'informatiser et de robotiser massivement l'agriculture fribourgeoise ?

La stratégie a comme objectif de maintenir l'emploi, mais également d'en créer. L'automation, la digitalisation et la robotisation en lien avec l'agriculture 4.0 permettent en principe de réduire l'empreinte carbone en même temps qu'elles créent des emplois (plus) qualifiés. A titre d'exemple, un robot de désherbage fonctionnant à l'énergie solaire serait une application pratique, au même titre que les projets d'envergure actuellement en discussion signifieront une augmentation du niveau de qualification du personnel employé (cette qualification ou re-qualification devrait implicitement aussi avoir un impact sur le niveau de compensation du personnel).

⁵ Voir la cible 8.2 de la stratégie cantonale de développement durable « Assurer un accès pour toutes et tous à un travail décent et satisfaisant ».

6. *La nouvelle stratégie intègre-t-elle des mesures de formation des jeunes agriculteurs et d'accompagnement méthodologique et financier des agriculteurs installés, pour les soutenir dans la transition vers des modes de production agricole plus écologiques et durables ? Par quels moyens renforce-t-elle l'économie circulaire et les circuits courts sur le terrain ?*

La nouvelle stratégie englobe l'ensemble de la chaîne de valeur agroalimentaire, et donc l'agriculture en particulier. Dans toutes les formations de l'institut agricole de Grangeneuve IAG, les participants sont formés pour relever les défis à venir, en fonction de leur niveau d'éducation. Cependant, cette pratique n'est pas issue de la stratégie, car elle a toujours fait partie de la formation à l'IAG. En particulier, la formation agroalimentaire fribourgeoise s'inscrit résolument dans une logique d'économie responsable et intègre systématiquement les enjeux sociaux et environnementaux dans ses réflexions, notamment liées à l'innovation ; l'agriculture fribourgeoise se distingue par sa haute qualité et a pour résultat des aliments sains.

Selon la stratégie du développement durable (mesures de renforcement pour la cible 2.1) certains thèmes de l'Agenda 2030 (notamment les circuits courts, l'économie circulaire ou les services écosystémiques) sont intégrés dans l'offre en formation et conseils aux professionnel-le-s. Les nouvelles tendances en agriculture durable sont intégrées dans l'enseignement (notamment smart farming, permaculture, urban farming, agroforesterie).

7. *Quels partenaires ont-ils été impliqués dans l'élaboration de cette stratégie ?*

Cette stratégie se veut interdisciplinaire et participative. Ainsi, en février et mars 2020 sur le site de blueFACTORY, pas moins de 80 acteurs de l'agroalimentaire ont participé dans le cadre d'ateliers à la définition des axes stratégiques qui ont menés à la définition des 3 programmes phares. Parmi les participants, étaient présents des représentants des Directions suivantes : DEE, DIAF, DAEC, des milieux académiques (Université/HES-SO), agricoles, start-ups, de la transformation alimentaire (grands groupes, PME et microentreprises).

Cette représentativité a également été retrouvée au niveau du comité de projet qui a été ouvert et élargi pour aussi inclure les acteurs de l'agroalimentaires ainsi qu'Agroscope.

8. *Pourquoi cette stratégie, vu ses enjeux fondamentaux, n'a-t-elle pas été présentée et discutée devant une commission parlementaire du Grand Conseil ?*

L'objectif est de présenter en 2022 au Grand Conseil un projet de décret sur la base de ce que les groupes de travail fourniront comme projets, plans d'affaires, ainsi qu'une demande de financement y relative.

9. *En quoi consiste la stratégie, quels documents sont disponibles ?*

Le graphique ci-dessous représente de manière synthétique la stratégie agroalimentaire du canton. Les tenants et aboutissants de cette dernière en l'état ont été présentés en particulier dans le cadre des réponses à la question 3.

Ambition et lignes directrices	Attractivité, emplois, innovation, dynamisme, valeur ajoutée, économie circulaire, durabilité, rayonnement			
Trois volets combinant des mesures bottom-up/top-down et endogènes/exogènes	Trois volets combinant des mesures bottom-up/top-down et endogènes/exogènes			
	Fédération des acteurs, dynamisation	Attraction de talents, prospection, sites	Intercantonalité & international	
Deux axes prioritaires «verticaux»	Production & transformation 4.0 (protéines et fermentations)		Consommateurs 4.0 (emballages et nutrition)	
Trois programmes phares	Programme Agri et Industrie 4.0	Programme Valorisation Biomasse	Programme FOOD Living Lab	
Deux axes transversaux alignés sur la stratégie de PromFR et aux interfaces avec des secteurs à forte valeur ajoutée	INDUSTRIE 4.0 (automatisation, robotisation, IOT, Big Data)			
	BIOECONOMIE (Agri – Food – Biomasse)			
Trois catégories d'outils et instruments agiles s'appliquant à tous les axes et tous les volets	Echanger, se connaître, s'informer, apprendre	Cluster Food & Nutrition +++ & partenaires FOOD Academy		
	Innover, réaliser des projets, tester idées, collaborer	Agri & Co Challenge pérenne Ateliers de co-création Design Thinking Couveuse à idées / accélérateur de scale-up (tester le marché Suisse et EU)		
	Rayonner, être visible, communiquer, montrer nos atouts	Collaborations avec la Swiss Food & Nutrition Valley NTN Innobooster comme outil de promotion et pour renforcer les collaborations intercantionales et nationales Communication & marketing, capitaliser sur des événements en lien avec le tourisme (festival de la fondue)		
Une base forte, une coordination optimale, une communication impactante et des talents humains	Stratégie communication, identité, branding, marketing, rayonnement,	Coordination, gouvernance, instruments de mesure	Talents humains! Diversité des compétences	Conditions cadres, infrastructures, sites, instruments financiers +++
Comptabilité avec la stratégie Développement durable du canton	Objectifs et activités du développement durable dans les secteurs clés du canton (économie, société, environnement)			

En l'état, les documents disponibles sont ceux qui ont été distribués lors de la conférence de presse. A savoir le communiqué de presse ainsi qu'une présentation powerpoint. Ces deux documents sont joints en annexe.

Il est également à relever que le développement de cette stratégie agroalimentaire a eu comme résultante une poussée d'intérêt pour le canton de Fribourg de la part de groupes industriels, d'association faitières et d'acteurs académiques. Ceux-ci ont répondu présents avec enthousiasme lors du lancement des groupes de travail et contribueront ainsi au développement des plans d'affaires, contenus et projets.

4 mai 2021